



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 90386

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur le rapport de la Cour des comptes en date de janvier 2015 relatif à l'action de la douane dans la lutte contre les fraudes et les trafics. Un développement y est consacré à la tenue des points de passage frontaliers (PPF) aéroportuaires. Le rapport préconise de retirer à la douane les missions de contrôle de ceux d'entre eux qui ne présentent pas d'enjeux en termes de lutte contre les fraudes et trafics, et de réallouer en conséquence les moyens entre les administrations concernées (direction centrale de la police aux frontières notamment). Il lui demande si le Gouvernement entend donner suite à cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90386

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Finances et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 octobre 2015](#), page 7847

Question retirée le : 1er mars 2016 (Fin de mandat)